

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 34

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 75
» 2 ^e page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Pendant que s'élabore discrètement le futur gouvernement

En somme ces élections sont brutales. Il n'est pas très sûr qu'elles soient nettes et claires.

Si elles l'étaient, on saurait, sans hésitation possible, ce que veut le pays, alors qu'on sait seulement ce qu'il ne veut pas...

M. Raymond Poincaré, après les élections de 1924, écrivait ceci : « Chaque fois que le pays peut croire à quelque menace de réaction ou de dictature, il se jette inévitablement plus à gauche ! » — Remarque qui s'applique parfaitement aux élections de 1936...

Le public a pris au sérieux les romandantes ridicules et malveillantes de quelques Ligeurs, exploitées comme on l'a vu par des partis heureux d'y trouver à la fois un alibi et des profits électoraux. La sottise des uns a très bien servi la malice des autres. Le public a vraiment cru la République menacée par la réaction et la dictature ! Cet élément passionnel a troublé son jugement et embrouillé les questions. Au lieu de voter pour, il a voté contre...

Le phénomène si bien décrit par M. Raymond Poincaré s'est exactement reproduit. Les électeurs ont « fait face à la réaction » ; ils ont « barré la route » au fascisme !...

Cela est très clair et très bien. Mais quoi ! On se trouve là en face d'une négation. Nous voyons ce que le pays refuse. Seulement cette négation a épuisé sa force et sa vertu dès qu'elle a empêché ce qu'elle ne veut pas.

Et après ! La réaction vaincue, le fascisme arrêté, qu'est-ce qu'on va faire ? Un programme de gouvernement ne se bâtit pas sur une négation. Il faut autre chose.

Que sera cette autre chose ? Logiquement et pour s'en tenir aux résultats électoraux comme on le devrait, c'est le programme collectiviste que le prochain gouvernement devrait mettre en œuvre. C'est lui qu'il faudrait formuler en textes législatifs et faire entrer dans la vie nationale.

Seulement — et voilà où est la confusion politique sur laquelle le Front populaire a édifié sa victoire et qui va le gêner terriblement — il s'agit de savoir maintenant si, en votant pour des collectivistes, les citoyens français ont voté pour le collectivisme !...

« J'ai comme une idée que le prudent et subtil Léon Blum n'en est pas lui-même bien persuadé ! »

Aussi, les propos des chefs S.F.I.O. ont-ils déjà rudement baissé de ton depuis le 3 mai et il y a loin de ce que déclarait hier M. Paul Faure au Petit Parisien à ce qu'il proclamait il y a 15 jours dans son discours de Bordeaux... Ces hommes terribles sentent venir les difficultés et leur superbe intransigeance a fondu aux rayons du pouvoir.

Aussi, le manifeste communiste publié mardi dans l'Humanité est-il aussi doux que du sirop de sucre.

Aussi entendons-nous dire que nos gouvernants de demain vont se montrer bénins, bénins !... Ils seraient résolus à étonner le monde par leur sagesse inébranlable et leur invincible modération. Nous ne demandons qu'à être étonnés !

Mais, attention !... Le pourront-ils ? Ces socialistes ministres ne seront-ils pas obligés d'être des ministres socialistes ?

A vouloir trop rassurer l'ensemble du pays ne risquent-ils pas de le décevoir et de mécontenter leurs partisans ? S'ils ne font rien d'extraordinaire, cela ne répondra pas du tout à ce qu'on attend de leur avènement !...

« Les hommes gens qui ont suivi leur apostolat et entendu leur « Parole » sont des croyants, convaincus que cet avènement est destiné à marquer une date dans l'histoire de l'humanité. Ils l'attendent comme l'entrée des « temps nouveaux ».

Les propagandistes socialistes n'ont pas cessé de promettre qu'avec eux « tout changera ». Ils ont été trop orgueilleux avant pour pouvoir se permettre d'être modestes après. Ils n'ont pas le droit d'être modestes. S'ils ne

prouvent pas qu'ils valent bien mieux que les autres, on leur dira qu'ils ont menti en les décrivant, en les méprisant. On ne les a pas envoyés au pouvoir pour faire du « déjà vu ». On attend d'eux qu'ils nous fient des orniers, des chemins battus, qu'ils nous fassent explorer des régions inconnues... Voilà des années et des années qu'ils annoncent que le socialisme sauvera le monde. L'heure est venue où doivent se produire les prodiges annoncés et leurs électeurs les attendent, un peu comme le peuple d'Israël attendait la « Loi » que Moïse leur apportait au milieu des éclairs et des tonnerres.

Sinon, ils mentiront aux espérances qu'ils ont soulevées et, retombés dans la banalité, leur déchéance sera d'autant plus profonde qu'aura été haute leur exaltation.

Déjà, parmi les associés du Front populaire se produisent d'étranges déboîs.

Il y en a qui sont bêtes ; il y en a qui sont malins ! Les malins, j'ai le regret de le dire, ce ne sont pas les radicaux ! Ce sont les communistes.

Ceux-là se gardent comme du feu d'entrer au gouvernement. Très peu pour eux, s'il vous plaît ! Ils prévoient ce qui les y attendrait et ils y poussent les autres qu'ils accompagnent de leurs vœux !... Ils veulent profiter ; ils ne veulent pas s'exposer. Or, le moment des profits est passé, celui des risques va venir. C'est pourquoi, ils se garent avec soin et vont attendre dans la coulisse que les copains aient fait faillite... pour se présenter ensuite comme liquidateurs.

Ah ! ce n'est pas mal joué ! Et ces gaillards-là savent ce qu'ils font.

Mais puisqu'il est permis aux communistes de se dérober aussi élagamment aux responsabilités encourues en commun, pourquoi les radicaux vont-ils si maladroitement s'y exposer ?

Ah ! pourquoi ?... On pourrait poser la question à M. Edouard Daladier. Mais, comme Soubise au lendemain de la bataille de Rosbach, notre glorieux stratège cherche où est passée son armée.

Il est très occupé à rassembler ce qui en reste pour le conduire à une nouvelle défaite !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Nouvelle énigme

Le jeune et bouillant marquis de Donegall, l'excellent chroniqueur du « Sunday Dispatch », met en avant une théorie assez audacieuse.

Passant ses vacances de Pâques au château de Grant, en Ecosse, Donegall, un soir, après dîner, parla philosophie et histoire avec Somerset de Chair, le jeune député de Norfolk. On vint à s'entretenir des guerres napoléoniennes, puis à émettre l'hypothèse d'une substitution à Sainte-Hélène.

Tout le monde est d'accord que sur son lit de mort, Napoléon avait l'air ravi d'une dizaine d'années. Il était complètement métamorphosé. Lorsqu'il s'était plaint des maux d'estomac, les médecins lui dirent qu'il n'avait rien.

Or, le général Gourgaud entra en France avec des plans pour l'évasion de Napoléon, cachés dans les semelles de ses bottes. Ce fait est connu des papiers secrets de Metternich et des archives de la famille Rothschild. Le plan était que l'abbé Vignati retournerait en Corse et qu'un cousin de Napoléon qui était en train de mourir d'une maladie d'estomac s'embarquait pour Sainte-Hélène, sous le déguisement de l'abbé. Celui-ci entra en effet en Corse et revint à Sainte-Hélène. On suppose que le cousin vint à Sainte-Hélène déguisé comme Vignati et mourut. On substitua alors son corps et Napoléon partit pour l'Europe avec les vêtements de l'abbé Vignati.

Napoléon serait venu en Angleterre sous le faux nom d'un colonel de l'armée britannique et aurait eu l'intention d'assassiner Castlereagh et d'autres ministres.

Il y a quelque temps on mettait en doute la mort, dans les fossés de Vincennes, du maréchal Ney. Voici qu'il nous faut douter de la légende de Sainte-Hélène... mais, alors, quelles cendres reposent aux Invalides ?

GRAM.

Informations

Les communistes ne participent pas au pouvoir

M. Thorez a déclaré quels étaient les meilleurs moyens de réaliser le programme du rassemblement populaire. « Il appartient, dit-il, au parti socialiste de prendre la direction des affaires publiques. Il peut être assuré de tout notre appui et de notre concours le plus loyal, mais nous ne participerons pas au gouvernement de Front populaire. En effet, nous sommes le parti de la classe ouvrière, que nous voulons libérer du capital. En attendant le moment où cette libération sera possible, nous soutenons tous les efforts de la démocratie pour maintenir la paix et la liberté. Dans sa conclusion, M. Thorez déclara : « Le parti communiste secouera les préjugés de notre peuple. Il tend la main aux Croix-de-Feu, aux Volontaires nationaux, aux travailleurs catholiques, en vue de lutter pour la grandeur et l'avenir de notre France ».

Pas de manifestation

Les dirigeants du Front populaire avaient envisagé pour dimanche prochain une grande manifestation destinée à célébrer leur succès aux élections législatives, mais l'idée de cette manifestation était abandonnée.

La situation financière

Le bilan de la Banque de France qui a été publié jeudi, a fait état, pour la semaine, allant du 27 avril au 3 mai, d'une diminution de l'encaisse métallique atteignant un peu plus d'un milliard.

Il y a tout lieu de supposer que le bilan, qui sera communiqué la semaine prochaine et qui intéressera la période allant du 4 au 9 mai, ne comportera pas, en ce qui concerne les sorties d'or, un chiffre supérieur à celui de la période précédente.

Ce chiffre sera même probablement moins élevé, car si lundi et mardi les sorties d'or ont été relativement importantes, mercredi elles ont diminué de façon notable et cela avant même que fut connue la décision de la Banque de France de porter le taux de son escompte de 5 à 6 pour cent.

Entre socialistes français et anglais

On croit savoir que M. Attlee, chef de l'opposition travailliste, se rendra à Paris à la fin de cette semaine pour discuter de la situation internationale avec les chefs du parti socialiste français.

Contre les sanctions

Dans le discours qu'il a prononcé après M. Eden, sir Austen Chamberlain, en se prononçant contre la continuation de sanctions, a fait en cela une déclaration que la Chambre a considérée comme complétant ce que M. Eden n'avait pu dire.

Angleterre et Italie

Le rédacteur politique du « Daily Mail », se dit en mesure de déclarer de source autorisée que le gouvernement britannique, reconnaissant la faillite des sanctions, est prêt, lorsqu'une occasion propice se présentera, à échanger des assurances d'amitié réciproques avec l'Italie.

Le conflit italo-éthiopien

Les Italiens ont occupé Djigjiga, au moment même où M. Mussolini annonçait au monde la victoire italienne. Après avoir détruit la puissante armée de Nacibou et de Wehib, les troupes du général Graziani avaient trouvé dans la pluie le plus grand obstacle dans leur marche sur Harrar et Djigjiga. Dans la matinée du 5 mai, les pontonniers du génie ont réussi à jeter, entre Gorrabei et Daggabour, sur le torrent Djere en crue, un seizième pont ayant une longueur de vingt-cinq mètres et pouvant supporter une charge de vingt-six tonnes.

Les colonnes motorisées ont pu ainsi, malgré le mauvais temps, reprendre leur avance, et, après une marche de cent soixante-dix kilomètres, ont occupé Djigjiga.

L'aviation a effectué de nombreux vols de reconnaissance.

Le bilan des émeutes d'Addis-Abéba

Les émeutes qui ont précédé l'entrée des Italiens ont fait environ 500 victimes parmi les Éthiopiens. Du côté des étrangers, les pertes s'élevaient à quatorze tués : un Anglais, un Américain, un Turc, quatre Grecs et sept Arméniens.

Du point de vue matériel, les dégâts peuvent être évalués à plusieurs millions de francs, car, à proprement parler, il n'y a que les légations française, anglaise, italienne et allemande qui n'aient guère souffert du feu des émeutiers.

Accord franco-américain

L'accord commercial entre la France et les Etats-Unis qui est l'aboutissement des négociations poursuivies pendant près d'une année entre les deux gouver-

nements, a été signé à Washington par le secrétaire d'Etat et l'ambassadeur de France.

Les échanges commerciaux sont garantis contre les modifications imprévues qui en l'absence d'un accord auraient pu en compromettre non seulement le courant normal, mais encore le développement.

Des concessions domaniales et des augmentations de contingent figurant dans des listes annexes à l'accord ont été accordées par la France en contre-partie de réduction sur le tarif des Etats-Unis.

Déclarations de M. Eden

M. Eden a fait mardi après-midi à la Chambre des Communes de nouvelles déclarations sur la politique étrangère du gouvernement, dans lesquelles il s'est efforcé de justifier la politique anglaise concernant les sanctions.

« Nous proposons, a-t-il ajouté, d'entamer immédiatement l'examen des problèmes soulevés et à cette fin nous entreprenons en consultation avec les Dominions. Le gouvernement de Sa Majesté est allé aussi loin que la S.D.N. était collectivement disposée à le faire et nous-mêmes nous avons pris l'initiative. »

EN PEU DE MOTS...

— On annonce la mort survenue à Paris, de M. Albert Dalimier, avocat, député de Seine-et-Oise, ancien ministre. Il était âgé de 60 ans.

— Encore un ! Le nommé Maurice Despessalles, 38 ans, banquier et industriel à Dax, a été mis en état d'arrestation. Il est inculpé d'abus de confiance et d'escroquerie qui s'élevaient à plusieurs centaines de mille francs.

— Le bilan hebdomadaire de la Banque de France publié jeudi, c'est-à-dire le lendemain de l'échéance mensuelle, fait apparaître une perte d'or de 1 milliard 769 millions au lieu de 551 millions pour la semaine précédente.

— L'aviatrice Amy Mollison a battu de 11 heures 45 le record établi pour la liaison aérienne Londres-Le Cap. L'aviatrice a effectué le parcours en 3 jours, 6 heures, 26 minutes.

— Aux mines de Dombrovo, près de Varsovie, un mineur s'est trouvé, par suite d'un éboulement, enseveli sous plusieurs mètres de houille. Après 10 heures d'efforts, il put être dégagé.

— Jeudi matin, à l'occasion de l'anniversaire de la mort du président Paul Doumer, M. Albert Lebrun est allé s'incliner, au cimetière de Vaugrard, devant la tombe de l'ancien chef de l'Etat.

NOS ÉCHOS

Nuance.

C'est à M. Claude Farrère, le nouvel académicien, et très féministe, que nous devons cette anecdote :

Deux dames assistent à la fin du scrutin, le dimanche soir, rue des Blancs-Manteaux ; l'une d'elles dit à un des électeurs qui se pressent pour voter avant l'heure de la fermeture :

— Quand nous donneriez-vous notre part de cette petite boîte ?

L'autre, un bon bourgeois assez pudhomme, veut corriger :

— De l'urne, voulez-vous dire, madame ?

Alors, la dame :

— Tant que nous ne voterons pas, ce ne sera qu'une boîte !

Une devise de Victor-Hugo.

Victor Hugo avait pris cette fière devise : « Etre de tous les partis par le côté généreux, n'être d'aucun par le côté mauvais ».

En 1853, il écrivit à M. Thiers qu'il n'appartient à aucun parti politique défini. « Il les regarde tous faire avec impartialité, plein d'amour pour la France et pour le progrès, souhaitant à ceux qui ont le pouvoir qu'ils traitent « bien ceux qui ne l'ont plus et ceux « qui ne l'ont pas encore ».

Etonnement élogieux.

On célébrait ces jours derniers à l'Institut le souvenir de Venizelos, l'illustre homme d'Etat grec, qui fit partie de notre « Académie des Sciences morales et politiques ». Et l'on rappelait le mot qu'il avait eu en apprenant qu'il y était admis :

— Quel admirable pays que la France, où l'on peut associer la morale à la politique !

Allons ! Il y a à pire que nous !

Ce dont on parle.

Voici les propos que tenait un candidat sceptique, durant la campagne électorale :

— C'est bien facile. Si le programme est insuffisant, on parle du candidat. Si le candidat est insuffisant on parle du programme. Si l'un ne vaut pas mieux que l'autre, on parle de la Constitution.

Cet homme de plus d'esprit que de convictions n'a d'ailleurs pas été élu.

Tigrina.

Clemenceau, ministre de l'Intérieur,

CHOS D'AUJOUR'HUI ET DE DEMAIN

L'heure des comptes

Les élections à peine terminées, les comptes sociaux se sont mis au travail pour dresser le compte des responsabilités. La poussée à gauche serait due, paraît-il, au maintien d'une trop lourde fiscalité et à l'absence de toute initiative gouvernementale pour atténuer les rigueurs de la crise économique.

Dois-je l'avouer ? J'accorde à nos faiseurs de bilan plus d'imagination que de précision arithmétique. A moins qu'ils acceptent d'être traités d'ignorants des faits qui se sont écoulés depuis 1932.

En effet quiconque analyse, avec soin, les résultats des deux scrutins d'avril et de mai 1936, est frappé par la progression des voix communistes dans tous les arrondissements, aussi bien ruraux qu'urbains. L'entente entre les partis de gauche et d'extrême-gauche ne pouvait, dans ces conditions, que rendre précaire la situation des candidats du centre. L'extrême-droite avait le bénéfice de situations acquises et de mouvement d'opinion soutenu par des croyances, des passions. Ce qui est un avantage dans la lutte électorale.

Est-ce le poids de la fiscalité qui créait le mécontentement dans les milieux ruraux ? Nul parmi les hommes, tant soit peu informés des rendements des impôts cédulaires, n'ignore l'insignifiance des produits des bénéfices agricoles. L'agriculteur n'a pas cessé d'avoir le régime le plus doux, tout au plus est-il fondé à se plaindre de certaines impositions sur le foncier qui méritent une révision afin d'obtenir une plus juste classification des terres et de leurs rendements.

Les petits commerçants avaient connu, en 1934, la réduction de la cédule sur les bénéfices commerciaux.

Les ouvriers eurent mêmes avantages. Les accablés qui plient sous le poids de l'impôt ce sont les industries, les entreprises importantes. Ne paient-elles pas 15 à 25 et même 30 fois plus d'impôts qu'avant la guerre ? Ce ne sont pas les électeurs de ces milieux qui ont porté leurs voix sur les communistes.

Avec un courage et une netteté qui sont à son honneur, M. de Monzie déclarait devant les conseillers généraux du Lot : « Le département « du Lot reçoit huit fois ce qu'il paie. « Nous recevons huit fois comme se « cours ce que nous payons comme « contribuables. »

Lors d'un dernier passage au ministère des Finances, j'avais demandé à la direction de la comptabilité publique de faire un état récapitulatif des rentrées d'impôts et des décaissements par département.

Onze départements seulement apportent un excédent de recettes sur les dépenses. La Seine, la région du Nord et de l'Est et quelques départements isolés sont les mamelles fécondes qui donnent la substantielle nourriture aux pensionnés, retraités et bénéficiaires de traitement de tous ordres qui résident dans les départements ruraux.

Voilà ce que les jeunes générations veulent ignorer. Inutile de leur enseigner la vérité. Ils ont été élevés à l'école de la passion, de la violence, et même de la haine. M. de Monzie le constate, et je l'indiquais dans un article paru dans le Capital, il y a quelques jours.

Ignorance et ingratitude sont dans le caractère de ceux qui veulent taire les efforts patients et difficiles tentés par les ministères de la dernière législature, pour empêcher l'effondrement de l'économie agricole.

phes se réalisent vraiment, ta prévoyance deviendra vaine. Alors ?

Condamnation.

— Je suis vieux. Dois-je donc me taire ?

— Oui.

— Puis-je, au moins, soupirer ?

— Pas même ! Expirez tout au plus !

Incontestable idéalisme.

« Je veux à tout prix m'amuser, désé-je en crever ! »

Cassandre éternelle.

Tu es prévoyant. Parfait ! Mais, tu l'es en prévision de certaines catastrophes toujours possibles. Or, si ces catastro-

A-t-on oublié les lois préparées et votées en faveur de la viticulture ; les lois sur l'assainissement du marché du blé ; les solutions apportées à la défense de l'élevage du bétail ; de la production du beurre et du lait ; de la résine ?

Au début de 1934, les prix agricoles, qui n'avaient cessé de baisser, sous l'action déprimante des prix extérieurs, s'effondrèrent. Les présidents Doumergue et Flandin demandèrent à tous leurs collaborateurs de procéder à l'étude des mesures de sauvegarde, en faveur de l'agriculture.

Le travail fut mené à bien, dès la fin de l'année, d'après un plan général, méthodique. Sous la direction du président Flandin, chaque semaine se tenait un Conseil économique qui apportait des solutions pratiques.

La situation ne pouvait être redressée en un mois. C'est au début de 1936 que l'agriculture française a vu ses prix se détacher des prix pratiqués dans le monde entier et se fixer très au-dessus du niveau des cours mondiaux. L'industrie à la veille des élections connaissait une situation améliorée.

Ainsi la France s'engageait dans la voie de la restauration économique, parce qu'elle avait évité la faillite financière grave à l'œuvre des décrets-lois. Loin d'avoir été une cause d'aggravation de crise, la politique d'économies aura permis d'éviter le pire aux agriculteurs tout d'abord.

Pouvait-on faire mieux ?

On n'a cessé de l'affirmer. C'est une méthode de critique facile dont l'efficacité ne peut être jugée que par les résultats obtenus, après épreuve.

Fera-t-on mieux demain, si après avoir supprimé la plupart des décrets-lois et près de huit milliards d'économies, on frappe très lourdement la fortune acquise ?

Les novices ou les théoriciens en matière financière, qui manquent d'expérience, ne voient qu'un aspect des questions. Ils négligent les incidences et soudain leurs décisions qui paraissent acceptables et raisonnables se révèlent désastreuses.

Peut-on penser que de très lourds impôts sur la fortune n'aient aucune répercussion sur le montant des dépôts en banque ?

Or, la masse des dépôts, c'est le sang des affaires, c'est-à-dire l'élément indispensable au maintien de l'activité économique. C'est le moyen d'éviter le chômage, de payer les salaires.

Certains diront : « Nous ne voulons atteindre que les deux cents familles les plus fortunées du pays. Nous laisserons intacts les forces vives de l'épargne ». A qui fera-t-on croire que, après les pertes sévères de ces dernières années, 200 personnes ont une faculté contributive annuelle de plusieurs milliards.

On a inventé une formule habile et perdue pour la campagne électorale. Elle a donné son rendement. Demain il faudra trouver une solution plus près de la réalité !

Alors, les difficultés apparaîtront. Ce serait une faute de contribuer à leur aggravation. Le devoir civique impose une grande réserve à l'égard des hommes de gouvernement dont la tâche sera certainement difficile. Il n'exclut pas cependant l'étude des circonstances de fait qui limitent la volonté des hommes, quelles que soient leurs tendances et leurs moyens d'action [Du « Capital »].

GERMAIN-MARTIN.

Le Lisieux.

Chronique du Lot

Congrès des Planteurs

Le 26^e Congrès national des Planteurs de Tabacs de France s'est ouvert à Bergerac, vendredi, à 15 heures, sous la présidence de M. Gresse, maire de Castets-en-Dorthe (Gironde), président de la Confédération nationale des Syndicats des Planteurs de Tabacs.

M. Gresse a souhaité la bienvenue aux délégués et aux personnalités présentes et a exprimé le vœu que le Congrès de 1936 scelle l'union de tous les planteurs, donnant ainsi un exemple de solidarité à tous les agriculteurs de France, à cette heure particulièrement angoissante pour le monde paysan.

M. Duchesne, conseiller municipal de Bergerac, souhaite la bienvenue aux Congressistes au nom de la municipalité. M. Lagarde, président de la Fédération de la Dordogne, adresse des remerciements à M. Gresse pour les éloges qu'il a exprimés aux organisateurs du Congrès.

M. Emile Delmas, délégué du Lot, secrétaire général de la Confédération nationale, donne connaissance de la composition des Commissions.

Sont désignés pour le Lot :

Commission des assurances : MM. Montet, vice-président de la Fédération à Milhac; Mespoulet, président du Syndicat de Nadailac-le-Rouge; Garrigou, président du Syndicat de Marminiac; Bousquet, président du Syndicat de Saint-Caprais; Cambe, de Pern; Malique, de Cahors; Bourdier, de Cahors; Jouffreau, de Prayssac; Rigal, de Larroque-des-Arcs.

Commission des prix : MM. Cambornac, président de la Fédération à Salviac; Léry, conseiller général à Souillac; Fressenge, trésorier, Fédération de Lanzac; Noël Léon, président du Syndicat de Prayssac; Lagrive, de Maxou; Couderc, de St-Géry; Cosse, de Cahors; Ayral, de Larnagol; Pradine, de St-Géry.

Commission des vœux : MM. Dantony, secrétaire de la Fédération du Lot, à Salviac; Grangé, expert des tabacs, à Dégagnac; Bessières, vice-président à Lanzac; Massaud, secrétaire du Syndicat à Lanzac; Bru, à Labastide-Marhuac; Roques, à Arcambal; Garrigues, à Sézac; Touza, à Larnagol; Sastrès, à Valrouffé.

Les délégués se réunissent dans leur salle de délibération et ceux qui sont libres vont visiter la ville. Le soir, à 6 h., a eu lieu à la mairie la réception des délégués par la municipalité qui leur a offert un vin d'honneur.

POUR LE CONGRÈS DES PLANTEURS

M. le Directeur général des réseaux d'Orléans et du Midi adresse la lettre suivante à M. René Besse :

« Monsieur le Ministre.

« Par lettre en date du 8 avril courant, dont il vous a été accusé réception le 11 du même mois, vous avez bien voulu appeler mon attention sur la sollicitation dont vous avez été l'objet de la part d'un grand nombre de vos compatriotes qui désiraient obtenir la mise en marche, le vendredi 8 mai prochain, du train facultatif 1117, du Buisson (départ 11 h. 04), à Bergerac (arrivée 11 h. 57), à l'occasion du Congrès de la Fédération nationale des Planteurs de Tabacs de France, qui doit avoir lieu à Bergerac à la date précitée.

« J'ai le plaisir de vous faire savoir que, après examen de la question, nous avons reconnu la possibilité de donner satisfaction au désir dont vous avez bien voulu vous faire l'interprète.

« En conséquence, le train facultatif 1117 sera mis en marche, exceptionnellement, le vendredi 8 mai, ce qui permettra aux Congressistes Lotiens d'arriver à Bergerac pour le déjeuner.

« Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération. — Le Directeur général. »

M. RENÉ BESSE

M. René Besse, Ministre des Pensions, a été désigné pour représenter le Gouvernement à la cérémonie d'inauguration qui aura lieu le dimanche 10 mai, dans la Cathédrale d'Arras, d'un mémorial en souvenir des soldats britanniques tombés en France au Champ d'Honneur.

Service de santé

MM. Lalauette, Poney, Lalanne, Robin, Saradell, pharmaciens-sous-lieutenants, sont promus au grade de pharmaciens-lieutenants et effectés à la 17^e région (réserve).

Administration militaire

M. Gishert André-Louis-Alphonse, sous-lieutenant d'administration de réserve est promu au grade de lieutenant et affecté à la 17^e région.

AUX JEUX FLOREUX

Cette année, nos concitoyens ont particulièrement brillé aux concours des Jeux Floraux et nous sommes heureux de signaler leur beau succès.

M. Raymond Rey, maire de Duravel, professeur à la Faculté de Toulouse, s'est vu décerner le grand prix Fabien Artigue pour la prose.

Pour la poésie, c'est M. Emmanuel Aegerter qui a obtenu le même grand prix Fabien Artigue.

Les deux lauréats, auxquels nous exprimons nos meilleurs compliments, sont l'un et l'autre anciens élèves du lycée Gambetta.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 9
DIMANCHE 10 (à 21 heures)
DIMANCHE (matinée à 15 heures)
Jean MURAT et Brigitte HELM

DANS
Le secret des Woronzeff
EN COMPLEMENT :
Géants de la route
(Comédie)
Prisonniers en liberté
(documentaire en couleurs)

Le monument de Gustave Guiches

(2^e liste de souscription)

Conseil général du Lot (2.200 — 10 0/0)	1.980 »
M. Lecomte Georges, de l'Académie Française, Paris	50 »
M. Ricard Henri, à Grandèves, par Catus	5 »
M. Feyret Gabriel, à Paris	20 »
M. le Préfet du Lot, à Cahors	50 »
M. Léon Lafage, Homme de Lettres, Paris	100 »
M. Jean Ajalbert, de l'Académie Goncourt, Paris	20 »
M. Poux, Inspecteur général de l'Université, Paris	100 »
Chambre de Commerce du Lot, Cahors (500 — 10 0/0)	450 »
M. Castan Félix, à Montauban	20 »
Un Albasson	5 »
M. Bonnet Louis	100 »
M. Gervais Nicolaï, à Cahors	100 »
Total de la 2 ^e liste	2.910 »
Total de la 1 ^{re} liste	4.255 »
.....	7.165 »

LES ENFANTS DU QUERCY A TOULOUSE

L'invitation individuelle au banquet devant être envoyée aux sociétaires après le 10 courant avec les statuts et la liste pour 1936, l'Amicale des Enfants du Quercy croit devoir les informer que le banquet annuel aura lieu à la Potinière (Croix Darnade), le dimanche 24 mai, à midi précis.

Le succès des années précédentes permet d'espérer que nombreux seront ceux qui voudront bien y participer.

Le prix du banquet est fixé à 25 fr., service compris. Les adhésions sont reçues par M. Cures, trésorier, rue Riquet, 31, chèques postaux 311-13 Toulouse.

A l'issue du banquet, sauterie avec les concours du brillant orchestre-jazz Marc.

A 19 heures, un repas sera servi par petits groupes au prix de 10 francs, service compris.

Il sera indispensable de se faire inscrire avant 17 heures, le jour du banquet, les adhésions ultérieures étant susceptibles de ne pouvoir être admises.

De 21 à 24 heures, bal.

A minuit un service spécial de tramways assurera le retour en ville.

Le meilleur accueil sera réservé aux amis des sociétaires (dont ils devront se recommander à l'entrée), qui voudront bien nous honorer de leur présence.

Amis et invités bénéficieront des mêmes avantages que les adhérents.

Tirage de la Loterie Nationale

Le tirage de la 5^e tranche de la Loterie nationale est prévu pour le dimanche 24 mai à Paris.

La 6^e tranche de 1936 sera prochainement mise en souscription.

Médailles d'honneur

La médaille d'honneur de l'Assistance publique (médaille de bronze), est attribuée à :

Mme Barge Mathilde, en religion, sœur Ste-Louise, dame visitante et garde-malade, à Puybrun;

Mme veuve Lavignerie Anastasie, infirmière à l'asile de Leyme;

Mme Marty Marie, infirmière à l'asile de Leyme;

Mme Reitelinger Adrienne-Léa-Angèle, infirmière au sanatorium de Montfaucon;

M. Richard Jean, infirmier à l'asile de Leyme;

M. Soubric Armand-Géstin, secrétaire de la direction de l'asile de Leyme;

Mme Simon Alice-Gabrielle, supérieure des religieuses à l'hôpital-hospice de Gourdon;

Mme Roi Marie, en religion, sœur Ste-Agathe, infirmière à l'asile de Leyme.

La libération des militaires maintenus sous les drapeaux

Le ministre de la Guerre a décidé de procéder à la date du 15 mai 1936 à la libération de ceux des militaires maintenus sous les drapeaux en application des dispositions de la déclaration ministérielle du 7 avril 1936 qui sont avant le 1^{er} janvier 1932. Cette date exclue (sursitaires, ajournés, réformés temporaires).

Le maintien sous les drapeaux des militaires visés ci-dessus (service armé et service auxiliaire) leur tiendra lieu de période d'instruction dans la disponibilité.

En conséquence, les hommes du service auxiliaire qui par application des prescriptions de la dépêche du 28 octobre 1935 devaient accomplir une période de disponibilité suivant immédiatement leur libération seront renvoyés dans leur foyer le 15 mai.

EDEN

CETTE SEMAINE
Deux grands films
La clef de verre
AVEC
Georges RAFT
ET
Ah! quelle gare
AVEC
DRANEM et Jeanne BOITEL

UNE SEULE PUNAISE
trouvée dans vos draps et, quelques jours après, vos lits et appartements en seront infestés ! Badigeonnez aussitôt votre lit avec le **Rozol**, poison chimique foudroyant, qui les détruira ainsi que leurs œufs, sans tacher ni détériorer la literie. 6 fr. 95 le flacon. Toutes Pharmacies, Drogueries, et Marchands de couleurs, et Pharmacie Orliac à Cahors.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA CHASSE

Le Comité départemental de la chasse du Lot s'est réuni le mercredi 29 avril, à 15 heures, dans une salle de la préfecture, sous la présidence de M. le Préfet.

Etaient présents : MM. le Préfet du Lot, l'Inspecteur adjoint à M. le Conservateur des Eaux et Forêts de Toulouse, Mériçonde et Selves, Lieutenants de Louveterie; Lafon, Président de la Fédération des chasseurs du Lot; Pébeyre, Paubert et Soullier, Présidents de Sociétés de chasse.

Vœux émis : 1^o Ouverture de la chasse : le dimanche 6 septembre 1936; 2^o Clôture pour le perdreau et la caille : 15 novembre 1936; 3^o Clôture générale le 10 janvier 1937.

Chasse à la bécasse : Qu'elle soit ouverte comme l'an dernier du 1^{er} au 31 mars 1937, dans les mêmes conditions et dans les mêmes cantons, sauf modifications ci-après : Elle sera permise dans le canton de Figeac-Est; par contre, elle sera interdite dans les deux cantons de Puy-l'Evêque et de Martel.

Gibier d'eau y compris le canard sauvage : Autorisée du 1^{er} au 31 mars, au bord des mares et cours d'eau en observant les prescriptions de l'arrêté précédent.

En outre, M. le Préfet est prié de vouloir bien transmettre à tous les chefs de brigade de gendarmerie une note leur signalant tout spécialement les prescriptions de l'arrêté sur les chiens errants et la partie de l'arrêté sur la chasse défendant de chasser la bécasse au chien courant.

Enfin, le service des Eaux et Forêts a bien voulu de son côté se charger de mettre complètement au point la question importante, mais épineuse, de l'empoisonnement des nuisibles à la stymochine : moyen de se procurer ce poison, prescriptions à observer dans son emploi.

SUBVENTIONS AUX SOCIÉTÉS SPORTIVES DU DÉPARTEMENT

La commission spéciale désignée par le Conseil général pour procéder à la répartition des crédits inscrits au budget primitif de 1935, chapitre 21, article 20 et au budget supplémentaire de 1935, sous la rubrique : « Subventions aux Sociétés sportives », s'est réunie à la Préfecture, sous la présidence de M. Orliac, conseiller général.

Etaient présents : MM. Orliac, conseiller général de Gramat; Gayet, conseiller général de Cahors; le Docteur Aibert, conseiller général de Cahors; Lacaze, conseiller général de Castelnaud.

M. le Président donne connaissance à la Commission des demandes de subventions qui ont été formulées depuis la précédente réunion :

Après examen, il a été procédé à la répartition de la façon suivante : Aviron Cadurcien, à Cahors : 800 fr.; Groupe Sportif Figeacois : 500 fr.; Union Sportive Gourdonnaise : 500 francs; Avenir Cazalais, à Cazals : 300 fr.; Union Luzéchoise, à Luzech : 300 fr.; Union Sportive Montequoise : 300 fr.; Union Sportive Puy-l'Evêquoise : 300 fr.; Jeunesse Athlétique de Bretenoux : 300 fr.; Union Sportive de Cahors : 300 fr.; Etoile Sportive de St-Germain : 300 fr.; Club Athlétique de Salviac : 300 fr.; Union Sportive de Souillac : 300 fr.; Les Ecourens Gatomais : 300 fr.; Union Sportive Castelnoue : 300 fr.; La Réville Sportif de Castelnaud : 300 fr.; Société Sportive de Lacapelle-Marival, 300 fr.; Union Sportive Martelaise : 300 fr.; Union Sportive de Payrac : 300 fr.; La Fortunière de Labastide-Murat : 300 fr.; Avenir Olympien de Lalbenque : 300 fr.; Association des Anciens Elèves et Amis des Ecoles laïques de Souillac : 250 fr.; La Boule Cadurcienne : 250 francs; Les Myosotis, à Cahors : 250 francs; La Boule des Badernes : 150 francs; l'Union Sportive d'Autoire : 150 fr.; Avenir Sportif du Boulev : 150 fr.; Union Sportive de Douelle : 150 fr.; Espérance Maurouxoise, à Mouroux : 150 fr.; La Violette Montdomeroise : 150 fr.; Club Athlétique de Biars : 150 fr.; Union Sportive de Terrou : 150 fr.; Société Sportive de Mayrinac-Lentour : 150 fr.; Avenir Olympique Alvignois : 150 francs; Grappe Sportive de Sauzet : 150 fr.; Union Sportive de Caniac : 150 fr.; La Fraternelle des Junies, 150 fr.; Union Sportive Duraveloise : 150 fr.; Stade Prayssacois, 150 fr.; Les Amis de l'Ecole laïque de Puybrun : 150 fr.; Les jeunes Cadourques de Cahors : 100 fr. — Total : 10.300 francs.

Déclaration d'association

L'« Officiel » publie la déclaration d'association suivante : « Avenir Olympique alvignois ». But : éducation physique. Siège : mairie d'Alvignac (Lot).

Quatre de moins !

De jeunes nemrods ont réussi à capturer quatre petits renards dans la région de Pechpeyron (Castelnau-Montriat).

SERA-T-IL GUILLOTINÉ

Mais non, voyons ! Quelques applications de Diable suffisent pour décapter un cor sans douleur. Le Diable enlève les cors en six jours, pour toujours. Mais, attention ! L'exigez « Le Diable » 3 fr. 95, toutes pharmacies et pharmacie Orliac à Cahors.

Société des Etudes du Lot

Séance du 4 mai 1936
Présidence de M. Irague.

Présents : MM. Astruc, Blanc, Calmels, J. Calmon, Camy, Dablan, Feyt, Docteur Fourgous, Ed. Gauthier, Iches, Landès, Com' Lartigue, Latouille, Laubat, Lucie, Martin, Miran, Pendaries, Rajade, Rigandières, Rougé, Colonel Sala, Strabol, Sudreau.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président communique une circulaire du conseil de gérance du Poste de radio-diffusion « Toulouse-Pyrénées », qui est tout disposé à accueillir les initiatives des Sociétés savantes de la région et à leur accorder l'hospitalité de son micro.

Le même donne lecture d'une lettre de M. l'abbé Cluzel, sur les « Souterrains-refuges », suivi d'un article de M. l'abbé Lemoyne sur le même sujet. (Petit Nouvelliste de Cabrerets, mars 1936).

Élections : 1) comme membres résidents de MM. Mendoza et Nadal; 2) comme membres correspondants, de MM. Auréjac et Viguier.

Présentations : 1) comme membres correspondants, du Rév. Père Dom Albert de Saint-Avit, bénédictin de l'abbaye de Solesmes, par M. l'abbé Depeyre et J. Calmon;

de M. Jean Cazes, sous-chef de bureau au Ministère des Finances, par MM. René Billières et Pierre Cazes;

2) comme abonné au Bulletin, de M. Honoré Fourastié, 38, Allées Briand, à Corbeil (S.-et-O.).

Félicitations. — La Société des Etudes présente ses félicitations à ses membres : MM. A. de Monzie et René Besse, réélus députés du Lot et à M. le capitaine Delmas, promu chef d'escadron à Chaumont.

M. le secrétaire général, comme suite à la communication faite à la séance du 2 mars sur le tableau d'attribution de l'église d'Espagnac, fait connaître, d'après les recherches qu'il a entreprises sur le même sujet, c'est-à-dire « Ascension de la Vierge », se trouve à l'église de St-Nicolas-des-Champs à Paris; le tableau de l'église d'Espagnac ne serait donc qu'une copie de cette œuvre.

Le même lit les résumés des communications faites par quelques membres de la Société au 69^e Congrès des Sociétés Savantes à Montpellier (Journal Officiel des 17-18-19 avril 1936); puis, il donne connaissance d'une étude de M. Védre sur la « Bataille de Castillon » (17 juillet 1453) qui se termina par la défaite et la mort de Talbot et la délivrance des provinces méridionales du joug anglais.

M. le Secrétaire général rend compte de ses publications reçues et signale :

1) une liste des œuvres et études concernant le Quercy dans la Table des Bulletins des Sociétés archéologiques (1870-1890);

2) l'enlèvement regrettable des fenêtres « renaissance » du Château Rouge à Salviac, ancienne résidence des seigneurs dudit lieu, dans la Défense du 3 mai;

3) un article de M. Cadilhac, intitulé « Splendeur et misère du patrimoine français » qui met en lumière l'état de délabrement sous lequel se présentent tant de monuments dignes d'un meilleur sort à Figeac, Gramat, Carennac, St-Cirq-Lapopie.

M. le Docteur Fourgous, à propos d'un article paru dans la Revue maritime et consacré au Lieutenant de Vaisseau Louis Deloncle, mort héroïquement à son poste, lors du naufrage de La Bourgogne, fait connaître que Louis Deloncle fit paraître, à Tulle, chez Mazeyrie un recueil de vers.

M. Lucie signale l'intéressante restauration de l'Hospice de St-Cirq-Lapopie (XIII^e siècle), menée à bien par M. Daura, peintre.

M. le Président signale les comptes rendus de la conférence faite par M. P. Dols sur l'Abyssinie, sous les auspices de la Société (Journal du Lot, La Défense).

Sur la proposition de M. Calmon, la compagnie fixe au jeudi 11 juin l'excursion annuelle de la Société et fait adopter l'itinéraire définitif, dont il sera donné connaissance sur les lettres d'invitation et dans la presse, en temps utile.

Compatriote

Notre compatriote, M. Edmond Bousquet, qui possédait déjà le brevet de mécanicien d'aéronautique, vient d'obtenir le brevet de pilote. Nos félicitations à notre compatriote qui est de Gramat.

Chambre des notaires

Les notaires du Lot se sont réunis jeudi, à Cahors, en assemblée générale et ont procédé à l'élection du Président de leur Chambre. M. Linol, notaire à Gourdon, a été élu Président, en remplacement de M. Bouyssou, notaire à Cahors.

Fédération régionale de la Boulangerie

Dans la composition du bureau de la Fédération régionale du Midi et du Sud-Ouest de la Boulangerie, pour l'année 1936-1937, M. Jean Bergon, de Cahors, est vice-président, et M. Deslic, de Figeac, commissaire aux comptes.

Suite d'un accident

M. Eloi Brousse, forgeron à Pern, s'était gravement blessé à un bras, au cours de son travail. Transporté à l'hôpital de Cahors, il a dû subir l'amputation de ce membre.

Incendie d'un camion

Vendredi, un gros camion, appartenant à M. Lelong, entrepreneur de transports, à Bordeaux, a pris feu, près de Labastide-du-Vert. Le camion a été complètement détruit.

LA SEMAINE PROCHAINE

Les époux scandaleux

CAHORS

Profitera-t-on de l'occasion ?

Ainsi que nous l'avons annoncé, le Congrès national des Anciens Combattants du front se tiendra à Cahors, le 31 mai prochain. D'ores et déjà, il est prévu que le banquet, qui aura lieu sur les Allées Fénélon, réunira 6.000 convives. Il n'est pas douteux que le nombre des visiteurs sera, également très élevé.

Le 31 mai est dimanche, jour de la Pentecôte, mais le lundi, également, est jour férié. Dès lors, comme nous l'indiquions, est-ce qu'il ne serait pas utile d'organiser quelque attraction intéressante pour essayer de retenir à Cahors une partie des visiteurs ?

Notre excellent confrère de la « Petite Gironde » écrit à ce sujet : « C'est évidemment une excellente idée qu'a eue la notre confrère le « Journal du Lot ». Il suffirait qu'un « Syndicat d'initiative à Cahors ; le moment nous semblerait tout indiqué qu'il voudrait bien organiser quelque chose pendant ces deux jours des fêtes de la Pentecôte, qui, l'année dernière, furent si anémiées par le meeting d'aviation. »

Il est certain que les fêtes d'aviation, l'année dernière, attirèrent, dans notre ville, une foule de visiteurs. Aussi bien notre confrère conclut en disant : « Le commerce local ne s'en plairait pas, il sera même le premier bénéficiaire de l'initiative de son Syndicat. »

Sans doute, dira-t-on, le banquet n'aura lieu que le 31 mai. C'est donc 3 semaines que l'on a pour organiser quelque chose. C'est vrai, mais il ne s'agit pas d'organiser une attraction quelconque. Dans tous les cas, il se serait regrettable qu'on ne profitât pas de la venue de plusieurs milliers de visiteurs à Cahors. De pareilles occasions, hélas ! sont plutôt rares dans notre vieille cité !

L. B.

Un beau succès

Nous apprenons avec le plus vif plaisir que M. Jean Aillet, ancien élève du Lycée Gambetta, vient de passer brillamment sa thèse de doctorat devant la Faculté de Médecine de Paris. Sa thèse a pour sujet : « Considérations sur l'ostéomyélite du maxillaire inférieur d'origine dentaire. » — Le jury a reçu le candidat avec la mention « très bien ».

Le jeune docteur est le fils de notre excellent compatriote, le docteur Aillet, médecin-dentiste dans notre ville. Nous leur exprimons nos bien cordiales félicitations.

Bal de bienfaisance

Nous rappelons que le Bal de bienfaisance au profit du Patronage laïque départemental aura lieu dans les salons de la Préfecture le samedi 16 mai courant, à 21 h. 30.

Nous rappelons, en outre que de charmantes attractions augmentent l'intérêt de cette fête et qu'une farandole fleurie, une bataille de fleurs ainsi qu'un cotillon des plus animés la termineront gaiement.

Ces cartes sont en vente chez les libraires de notre ville et chez Mme Barreau, café de la Promenade.

Tribunal correctionnel

Aucune affaire n'étant inscrite au rôle, l'audience du Tribunal correctionnel n'a pas eu lieu, vendredi.

Accident du travail

En cambrant des pièces de laiton, Mlle Suzanne Peyrilles, cambreuse à la Société de l'Eclairage général a été blessée à la main gauche, 15 jours d'incapacité de travail.

Les méfaits du... renard ! ?

Ces jours derniers, un propriétaire de Lascabane avait la désagréable surprise de constater que 17 poules manquaient dans le poulailler. Toutefois, aux abords du poulailler, il trouva 3 poules égorgées. Est-ce que le renard, après avoir emporté et mis en lieu sûr les autres 14 poules, n'aurait pas eu le temps de venir prendre les 3 qui ont été trouvées ? On finit par croire que d'autres renards, à deux pattes, ont dû donner un coup de main à maître renard.

Chute de vélo-moteur

M. Duclos, représentant de commerce passait en vélo-moteur sur la route de Conduché à Cahors, lorsque par suite d'un dérapage le vélo-moteur alla heurter un tas de cailloux sur lesquels tomba M. Duclos qui a été assez sérieusement contusionné. Les témoins ont reconnu, toutefois, que les pierres étaient placées presque au milieu de la route.

En jouant

Le jeune René Vayssières, de Lasbouyges, en jouant avec des camarades, est tombé sur le sol et a été gravement blessé à la tête.

LA SEMAINE PROCHAINE

Les époux scandaleux

Fédération des Combattants du Front

Appel à la population cadurcienne

La Fédération a le plaisir d'informer la population que son VIII^e Congrès national aura lieu à Cahors les 28, 29, 30 et 31 mai prochains.

Le banquet de clôture, auquel prendront part 6.000 convives, sera servi dans le magnifique cadre des Allées Fénélon.

Pendant quatre jours consécutifs, on verra affluer dans notre vieux Cahors ceux qu'on est convenu d'appeler les « rescapés » de la grande tourmente. Chacun se doit de leur faire le plus accueillant accueil. — Le Secrétaire général.

Les Anciens Combattants du Front qui ne sont pas encore en possession de la carte du Banquet du 31 mai, sont priés de la retirer chez M. Audoire, Parfumerie, 5, rue Joffre, Cahors.

Monument aux Morts

Le Comité du Monument aux Morts, réuni le 2 mai 1936, à l'hôtel de ville de Cahors, accepte avec reconnaissance le don généreux qui lui est fait par M. et Mme Firmin Delpech, ascendants de la Grande Guerre, en souvenir de leur fils Jean-André, tombé au champ d'honneur, de la grille qui doit entourer le Monument ;

Adresse ses meilleurs et bien sincères remerciements aux généreux donateurs et souhaite que cet exemple, qui sera porté à la connaissance de la population soit imité par de nombreux concitoyens; Charge M. Barthelet, architecte du Monument, de veiller à l'exécution du projet qui lui a été présenté et qu'il a approuvé ;

Donne mission à tous ses membres de terminer au plus tôt les quêtes commencées, afin de parachever l'œuvre du Monument, qui doit être complètement terminée dans le courant de l'été ;

Compte sur le dévouement et la générosité de tous, pour donner à l'œuvre qu'il a menée à bien le cadre, qui convient aux sacrifices qu'il évoque et à la gloire qu'il perpétue.

Tabacs

M. Villate-Lafontaine, entrepreneur des tabacs à Forbach, est nommé en la même qualité à Cahors, en remplacement de M. Pouey, admis à la retraite.

Nous renouvelons à M. Pouey les regrets qu'a provoqués son départ de notre ville et nous adressons à M. Villate nos meilleurs souhaits de bienvenue.

La Boule Cadurcienne

MM. les joueurs de la Boule Cadurcienne, qui doivent participer au concours de Cazals, sont informés que le départ aura lieu, le dimanche 10 mai, à 7 heures et demie (très précises).

Rendez-vous, place Thiers.

P.-S. — Ils sont invités à se munir de la licence 1936.

Renonciation de concession

Par décret du 6 mai 1936, a été acceptée la renonciation de Mlle de Latapie, de Balaguier, à la concession des mines de houille de Bel-Air (Lot).

Trouvailles

Il a été trouvé un paquet contenant 4 chapeaux de dames par M. Mariage; une paire de gants noirs par M. Cayrac et une écharpe blanche et noire par M. Rivet.

CONSOMMATEURS !

Chez votre épicerie exigez les vins en bout. Soit ordinaire, soit dessert estampillés « Borderies Frères ». Cette marque est une garantie. Livr. eff. à dom. par M. Masbou, déposit. Café Place St-Georges, à CAHORS. Tél. 3.69.

CHRONIQUE AERONAUTIQUE

Les pilotes cadurcien ont totalisé cette semaine 6 heures 35 de vol.

Se sont entraînés seuls : sur « Luciole », M. Feydide, de Montauban; M. René Barreau, de Cahors; sur « Aiglon », docteur de Nazaris; sur « Potez-36 », M. Langlade, de Fumel. — En double commande avec le moniteur Dubosc : M. Dagean, de Loupiac; M. Galut, de Rodez; M. Colombelle, de Cahors, et trois autres élèves.

Dimanche dernier, le moniteur Dubosc a participé à une journée de propagande aéronautique à Caussade où il a donné une vingtaine de baptêmes.

Le docteur de Nazaris a visité à Issy-les-Moulineaux les nouvelles usines de la Société française d'Aviation Nouvelle, et a essayé à Buc le « Sfan », n^o 2, muni du moteur Ava 28 C.V. qui donne à ce motoplaneur des décollages instantanés.

De passage sur notre terrain, M. Brill sur « Phalène », allant de Bordeaux à Montpellier; M. Larroque, venant de Montauban; M. Célérier, sur « Potez-58 », venant de Lyon allant à Bordeaux.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 2 au 9 mai 1936

Naissances
Pélessier Dominique, rue Wilson.
Dépouilly Jean, rue Wilson.

Publications de Mariages
Luc Clément, capital-chef au 16^e R.T.S., et Corde Madeleine, sténo-dactylographe à Cahors.
Cluzel Paul, manoeuvre, et Souhoul Julia, s.p., à Cahors.
Barret de Nazaris Léonce, docteur en médecine et Galtier Yvette, s.p., à Cahors.

Décès
Malique Virginie, veuve Gaillard, s.p., 82 ans, quai de Regourd, 20.
Roux Marie, veuve Desprat, s.p., 81 ans, rue Wilson.
Ayot Marie, veuve Ausset, s.p., 84 ans, route de Villefranche.
Germain Marie, s.p., 66 ans, rue du Portail-Alban.

LA SEMAINE PROCHAINE

Les époux scandaleux

Madame, Mademoiselle
 si vous avez la « ligne Kruschen »
 vous pouvez gagner 5.000 francs

Grand Tournoi de Beauté
 pour l'élection de MISS KRUSCHEN

Kruschen permet à d'innombrables jeunes femmes de lutter sagement et victorieusement contre l'embonpoint et de retrouver des proportions harmonieuses, de conserver une « ligne » svelte et élégante. Eh bien, l'heure est venue pour ces femmes d'être à l'honneur ! Kruschen ouvre entre elles toutes un grand tournoi de beauté, doté de dix mille francs de prix en espèces, ainsi que de splendides cadeaux. En outre, pour les concurrentes ne résidant pas à Paris et qui seront sélectionnées par le Comité, le voyage et le séjour dans la capitale sont offerts ! L'occasion est magnifique. Profitez-en.

Le tournoi s'ouvrira le 20 juin prochain à Paris au premier Salon de la Santé et de la Beauté, esplanade des Invalides. Il se terminera le 5 juillet. Un jury composé de personnalités éminentes départagera les concurrentes en présence d'un public choisi. La gagnante sera proclamée « Miss Kruschen » et recevra cinq mille francs en espèces. Seront attribués ensuite un prix de deux mille francs et trois prix de mille francs — toujours en espèces. Toutes les concurrentes admises à participer aux épreuves recevront des cadeaux signés des meilleures maisons : robes, parfums, produits de beauté, équipements de sport, etc... Les concurrentes de province et de Belgique séjourneront à Paris, pendant la durée des épreuves, dans l'un des meilleurs hôtels de la capitale (hôtel Jubilé, aux Champs-Élysées), aux frais des organisateurs.

Pour tous renseignements complémentaires, écrivez sans retard au secrétaire du comité pour l'élection de Miss Kruschen, 71, rue de Colombes, Asnières (Seine), qui vous enverra une notice détaillée, ainsi qu'un bulletin de candidature.

Postes
 Notre compatriote, M. Annac, de Prayssac, est nommé facteur des Postes intermédiaire à Paris.

Recherches vaines
 Malgré d'actives recherches, M. Blanc, d'Arcambal, n'a pas été retrouvé.

Vélo volé
 M. Louis Mignot, demeurant rue des Remparts, avait déposé son vélo devant la porte d'un établissement du faubourg Labarre. Quand il voulut le reprendre, il avait disparu. Est-ce vol ou mauvaise plaisanterie ? Quoi qu'il en soit, plainte a été portée et une enquête est ouverte.

Défaut de visa
 Pour défaut de visa de sa carte d'identité, contravention a été dressée à Thien Zec Tsen, d'origine chinoise, marchand ambulancier à Cahors.

Arrondissement de Cahors

Terry
 Organisation d'une battue. — Depuis quelque temps, les propriétaires constatent les ravages qui sont faits dans leurs poulaillers. Une battue est organisée pour le dimanche 10 mai. Bonne chance !

Labastide-du-Vert
 Tournée du percepteur. — C'est le mardi 12 mai, de 9 h. à 10 h. 1/2 (6^e gale) que M. le Percepteur de Cahors se rendra en notre mairie pour y payer les divers mandats et traitements ainsi que les retraites ouvrières et paysannes.

Sans-gêne. — Une personne à la conscience très large a profité du séjour de l'auto accidentée de M. l'abbé Pagès, sur les lieux de l'accident pour démonter une bougie neuve et se l'approprier. C'est un acte inqualifiable. L'individu aurait pu en même temps enlever le carburateur, la magnéto et même le moteur complet... pourquoi se gêner puisque c'est aux frais des autres que l'on se procure des pièces de rechange ! Chez le garagiste, c'est plus coûteux ! — A. B.

Montgosty
 Naissance. — Nous sommes heureux d'annoncer la naissance d'un superbe garçon, prénommé Pierre-Ludovic, aux époux Cassan Auguste, Galthié Berthe, au village de Bédé.

Félicitations au papa et à la maman et vœux de prospérité à l'enfant.

Lugagnac
 Foire aux moutons. — La foire aux moutons, une des plus renommées de la région, se tiendra, comme tous les ans, le 16 mai.

Albas
 Obsèques. — Mercredi matin, à 10 h., ont eu lieu les obsèques de Mlle Marthe Couture, décédée à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Cette mort prématurée a beaucoup ému la population. Aussi bien, il y avait grande affluence à ses obsèques où toutes les familles de la localité étaient représentées à côté de la nombreuse parenté d'Albas et des communes voisines.

Le char disparaissait sous des monceaux de gerbes et de couronnes blanches. Les jeunes filles de la localité rendaient les honneurs funèbres à leur compagne disparue.

Nous adressons à Madame et M. Abel Couture nos plus attristées condoléances dans cette si cruelle épreuve qui vient assombrir leur vieillesse et ces condoléances vont également à toute la famille de la regrettable disparue qui laisse tant de sympathiques souvenirs.

Le même jour, à 7 heures du matin, ont eu lieu les obsèques à Cénac, de Mme veuve Lemozy, décédée après une courte maladie. Nous adressons à ses enfants, Mme et M. Anselme Lemozy, employé militaire à Toulouse, ainsi qu'à toute la famille nos bien sincères condoléances.

St-Pantaléon
 Carnet de deuil. — Nous avons appris avec une profonde émotion, le décès de notre compatriote, M. Elie Lafon, artis-

te peintre, survenu, au cours de la matinée de mercredi dernier, à la suite d'une angine de poitrine.

M. Lafon était dans sa 72^e année. Ses obsèques ont été célébrées vendredi, à 10 heures, et, après l'office religieux, ses restes mortels ont été transportés à Cahors, lieu de sa naissance, pour y être inhumés dans le caveau de famille.

En cette cruelle circonstance, nous adressons à sa veuve, Mme Lafon, à Mme et M. Alayrac, contrôleur à la Caisse d'épargne de Cahors, ainsi qu'à tous les autres parents du cher disparu, l'expression de nos condoléances les plus attristées. — J. P.

CETTE BOULE SUR L'ESTOMAC !

Combien de fois, après un bon repas ou un repas trop hâtif, avez-vous senti cette boule au creux de l'estomac qui remonte, même jusqu'à la gorge. Cela est un signe certain d'un excès d'acidité qui n'est que passager mais qui, répété, peut amener de sérieuses complications. Un peu de Magnésie Bismurée, en poudre ou en comprimés, fait disparaître en trois minutes ces symptômes désagréables et, à la longue, néfastes.

Tout symptôme de mauvaise digestion doit être écarté de suite : les gaz, la flatulencia, les envies de vomir après les repas, la somnolence, les brûlures ne sont pas à négliger. Tous peuvent amener, à la longue, de la dilatation, de l'ulcération et, même, de l'engorgement du foie. Le mauvais fonctionnement des reins n'a souvent pas d'autre cause car, lorsque l'estomac remplit mal sa fonction, le foie, les reins, puis l'intestin en souffrent.

Contre tous les maux de l'estomac, la Magnésie Bismurée est une révélation. Toutes pharmacies, en poudre et comprimés, 10 Frs. ou 14 Frs. 85 grand format économique.

Arrondissement de Figeac

Figeac
 Naissance. — Nous apprenons avec plaisir que M. Moles, docteur-vétérinaire à Figeac, vient d'être l'heureux papa d'un superbe garçon. Nos compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à Mme Moles et au bébé.

Etat civil du 24 avril au 8 mai. — Naissances : Teyssidou Roger-Serge ; Guitard Geneviève-Jacqueline ; Rives Roland ; Moles Pierre-Jean-Eric.

Mariages : Taillade Eloi-Raymond à Sol Irène ; Barnabé Albert-Julien à Besson Anne-Marie-Aline ; Marty Aimé-Min-Armand à Poudroux Georgette ; Lacroux Louis-Marie-François à Granje Jeanne Marguerite.

Décès. — Foncervine Jean, 79 ans ; Pradayrol Henry, 84 ans ; Bessières Marie, veuve Capus, 84 ans ; Foissac Marie-Léonie, épouse Fenouil, 59 ans ; Franz Jean-Emile, 59 ans ; Lantz Eugénie-Marie, épouse Chabriel, 60 ans ; Dolique Anne, 91 ans.

Teyssieu
 Bonne prise. — M. Gabriel Reyssen a capturé une femelle renard et ses trois petits. Félicitations.

Saint-Céré
 Obsèques. — Jeudi ont été célébrées les obsèques du jeune Raoul Burgade, âgé de 21 ans, soldat au 14^e d'infanterie, décédé à l'hôpital de Toulouse, le 5 mai.

Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre du regretté jeune homme et a témoigné de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

Latouille-Lentillac
 Néologie. — On annonce la mort de M. Urban Anguirrande, du bourg. Il était âgé de 82 ans. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

St-Paul-de-Vern
 Hyménée. — Ces jours derniers a été célébré le mariage de M. Edmond Bonnet avec Mlle Henriette Lacayrouse, des Crozes. Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

NE DEMANDEZ PAS
 LES FLUIDES
 DENRÉES
 ÉPAISSIS

exigez
 5 8 14 etc.

OLAZUR
 POUR MOTEURS
 est désignée par
 sa VISCOSITÉ en
 DÉCIPOISES 50

DESMARIS FRÈRES

Arrondissement de Gourdon

Salviac
 Répartiteurs. — Suivant décision de M. le Sous-Préfet de Gourdon et sur proposition de M. le Maire de Salviac, habilité par le Conseil municipal de Salviac, ont été nommés répartiteurs à partir du 1^{er} mai 1936 et pour une durée de 5 ans : Répartiteurs titulaires : MM. Louis Francoulon, Emile Mercier et Louis Lacam.

Répartiteurs forains : MM. Delshaut Marcel et Delord Pierre. Suppléants : MM. Bru Léopold, Albert Jean et Gineste Eugène. Suppléants forains : MM. Sourdes Clément et Faubrie Berthine.

Le château de Costeraste et sa vieille église. — Après l'embranchement de l'ancienne route de Salviac, quelques kilomètres après le village de l'Abbaye, on rencontre à gauche le chemin communal de Costeraste.

Costeraste domine du haut de son formidable escarpement la vallée du Céou et son confluent avec le Bléou.

Le point de vue y est superbe et passablement étendu surtout du côté de la gare de St-Clair. L'église avec sa chapelle de Costeraste et son abside voûtée d'arêtes est formée des restes de l'ancienne chapelle du château et d'une salle du mé-

me castel. Une chasse renferme des reliques de saint Barthélémy. Le château primitif qui appartenait aux Hébrard de Costeraste fut occupé au xv^e siècle, comme Lafontade, par les hordes anglaises du capitaine Adhémar d'Ussel.

Le château actuel qui à l'époque de la Révolution appartenait à M. de Lostanges est une réfection du xvii^e siècle (1652).

Non loin de Costeraste, sur la rive droite du Céou, on peut remarquer, en plein champ, un dolmen en partie démolli.

Dégagnac
 Foire. — Il s'est traité à notre foire du 5 mai de nombreuses et importantes affaires, toutes en hausse sensible sur les cours pratiqués dans les autres foires de la région.

Les bœufs de boucherie se sont vendus de 175 à 190 fr. les 50 kilos, poids vif; les agneaux, 5 fr. 25; les moutons gras, 4 fr. 50 le kilo.

Marché de la volaille : poules, 4 fr.; poulets, 6 fr.; dindes, 5 fr. 25; lapins, 2 fr. 25, le tout le demi-kilo.

Peu de jardinage, mais nombreux marchands étalagistes.

Mariage. — C'est avec le plus vif plaisir que nous apprenons le très prochain mariage de notre estimé compatriote, M. André Milhau, constructeur de machines agricoles avec Mlle Berthe Céline Bos, la toute gracieuse et aimable petite-fille de Mme veuve Florenty de l'Hôtel des Voyageurs.

Nous adressons aux futurs et jeunes époux nos meilleurs souhaits de bonheur et une heureuse postérité.

Bétaïlle
 Hyménée. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Léa Mazel, fille de M. Mazel, maire de Bétaïlle, avec M. Maurice Baudras, principal clair de notaire à Paris.

Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

OPINION
 des propriétaires qui ont employé **ANTIPIÉTIN FORNOLS**

J'ai employé personnellement votre anti-piétin Fornols et suis satisfait du résultat obtenu. — Je trouve votre produit supérieur à tout ce que j'ai employé jusqu'ici.

E. B., Président du Syndicat, Chirac (Lozère).

PROPRIÉTAIRES, EXIGEZ ANTIPIÉTIN FORNOLS

demandez-le à votre pharmacien ou écrivez au fabricant

R. REYJAL, Pharmacien MARCILLAC (Aveyron)

qui vous l'envoie sans frais contre remboursement de 12 fr. 75

Une VOITURE d'OCCASION

s'achète à la **SUCCURSALE CITROËN**

9, Quai Eugène-Cavaignac CAHORS

Tél. N° 162 — Cahors

Dernière locale

Bourses d'enseignement primaire supérieur

Voici les résultats des bourses d'enseignement primaire supérieur pour les jeunes filles : Série définitivement reçues : Troisième série : Mlle Jeannette Combes, de l'E.P.S. de St-Céré; Mlle Larché, de Martel.

Bourses d'enseignement secondaire

Sont définitivement reçues : Troisième série : M. Jean Besombes, du lycée Gambetta; Sixième série : M. Max Tunnel, du collège de garçons de Figeac.

Le coureur Nuvolari blessé

De Tripoli. — Le célèbre coureur italien Nuvolari, au cours d'un essai de vitesse, a heurté un rouleau à pierres. Le coureur a été blessé grièvement.

Trois ouvriers tués par un train à Clichy

En gare de Clichy-Levallois, trois ouvriers, surpris par l'arrivée d'un train, ont été tués sur le coup.

Au sujet du départ du Négus

De Djibouti. — M. Spencer, conseiller américain du Gouvernement éthiopien, est arrivé à Djibouti. Il a déclaré ne pas comprendre la panique qui s'est emparée du Négus et des membres du Gouvernement. Selon lui, les Italiens n'occupent pas tout le territoire éthiopien, au sujet duquel un partage interviendrait.

Les obsèques de M. Dalimier

De Paris. — Ce matin, ont eu lieu les obsèques de M. Dalimier, député de Seine-et-Oise, ancien ministre.

A céder au centre de la ville

petit commerce

avec bail

Adresse au Bureau du Journal

Pour les PREMIERES COMMUNIONS
 offrez la **BOITE SOUVENIR** garnie de délicieuses dragées que vous trouverez à la **Confiserie moderne**

E. GIRAUD, 11, rue Mal-Foch, Cahors
 le plus grand choix de boîtes bonbonnières le plus bel assortiment de dragées pour communions, baptêmes, mariages Maison spécialisée — Prix de fabrique

M. DELAGE
 Directeur des Pompes Funèbres régionales

23, rue Foch (après la Cathédrale) se tient à la disposition des familles qui voudraient bien le faire appeler, pour le règlement d'un convoi (tarif officiel de la Mairie), toutes démarches, installations, tentures, transport de corps, etc... Aussitôt le décès prévenu de suite 23, rue Maréchal-Foch

Art funéraire
 Julien THÉRON
 79, Bd Gambetta, CAHORS
 Téléphone : 248

Le plus grand choix de couronnes

ALIMENTATION SARDA
 Bd Gambetta (En face le Théâtre) Lundi en réclame :

Beurre d'Isigny, 4 fr. la 1/2 livre ; Sardines extra à l'huile, 3 boîtes, 2 fr. 75 ; Biscuits assortis, 3 fr. 50 la livre ; Chocolat au lait, 5 tablettes, 5 fr. ; Café Masset, 3 fr. 95 la 1/2 livre.

Alimentation SARDA

MARCONI

un Marconi n'a pas de pannes

Quelle que soit la marque de votre Poste

Téléphonez **SVP** au n° 64

P. FRANCÈS CAHORS
 Le SEUL atelier de la région qui vous réparera en quelques heures

BRULERIE MODERNE
 33 Rue Nationale CAHORS

CAFÉS ANDRÉ
 Supérieurs aux meilleurs

ON DEMANDE un apprenti pâtissier

S'adresser : 24, Bd Gambetta, CAHORS

Fonds à céder
 convenant pour dame seule Très pressé — Bas prix S'adresser au Bureau du Journal

16^e RÉGIMENT DE TIRAILLEURS SÉNÉGALAIS unités stationnées à Cahors

Commission des Ordinaires ADJUDICATIONS RESTREINTES pour la fourniture par Marchés distincts de :

1^o Epicerie et légumes secs ; 2^o Légumes verts ; 3^o Pommes de terre, pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 1936.

Effectif approximatif : 450. (Le corps se réserve le droit de ne pas attendre ou de dépasser cet effectif).

La Commission des Ordinaires du 2^e Bataillon du 16^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais se réunira le 21 mai 1936, à 14 heures 30 précises, au Bureau de la Commission des Ordinaires (Casernes Bessières), pour y procéder, en séance préparatoire, à l'examen des titres des candidats.

Les demandes faisant connaître l'intention de soumissionner ne seront reçues que jusqu'au 21 mai 1936 à 14 heures 30.

Elles devront être accompagnées : 1^o D'un certificat délivré par le Maire de la commune où réside le soumissionnaire indiquant qu'il est de nationalité française et qu'il jouit d'une bonne réputation d'honorabilité et de solvabilité ; 2^o D'un extrait du casier judiciaire ne remontant pas à plus de trois mois ; 3^o Doivent être pourvus obligatoirement d'un compte courant postal.

Les Cahiers des Charges, déposés aux Bureaux de la Commission des Ordinaires du 2^e Bataillon du 16^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais se réunira le 1^{er} juin 1936 à 14 h. 30, dans ses bureaux, pour procéder par soumissions cachetées aux adjudications de : Epicerie et Légumes secs, Légumes verts et Pommes de terre.

Cahors, le 7 mai 1936. Le Capitaine, Président de la Commission des Ordinaires du 2^e Bataillon du 16^e R.T.S.

STATION SERVICE RADIO

A. MANDON
 17, Rue Maréchal-Foch, 17
 CAHORS
 Tél. 225 — Tél. 225

Agence Exclusive **LEMOUZY**

Dépannage Récepteurs toutes Marques

Les réparations et dépannages sont effectués dans nos ateliers, par un ingénieur spécialiste Radio-électricien.

La **Rosengart** a fait ses preuves

Elle a des concurrents mais elle n'a pas de rivale

Conduite intérieure, 4 places
 ou cabriolet décapotable 2/3 places **11.800 fr.**

Renseignements et essais : **R. JARRIGE** concessionnaire 49, Bd Gambetta, T. 46

A L'HORTENSIA
 COURONNES MORTUAIRES
 Cierges Première Communion Rideaux portières, en fil de fer, perles et bambous, depuis 50 fr. le m²

Mme S. Andrieu
 18, rue Clemenceau, CAHORS

Propriétés, Domaines Immeubles
 à vendre terrain à bâtir rue Martin-Baudin, à Cahors, urgent

E. ROBERT, Hôtel Lamoure, Prayssac (Lot) si acquéreurs propriétés et immeubles faire offres détaillées sans retard même adresse

Déménagements Groupages réguliers
 Demi-tarif en retour

CENTRE, LOT ou région. Dépôt à Cahors PETIT, 65, rue Dulong, PARIS (Carnot 46-57)

Aux baigneurs !

Dans l'île de Cabessut (près du Stade Lucien-Desprats), ouverture du Café-Restaurant « Cabessut-Plage ». Casse-croûte à toute heure.

Il sera mis prochainement à la disposition des baigneurs des cabines confortables, ainsi que des tentes.

GIRMA Augustin, Propriétaire

LES GRANDES BRASSERIES ET MALTERIES ALSACIENNES à Angoulême

S. A. au capital de 3.000.000 de francs

DEMANDENT pour la place de Cahors et environs, personne ayant des capacités commerciales et d'excellentes références pour installer un entrepôt de bière et boissons gazeuses.

Ecrire à l'adresse ci-dessus en indiquant les capitaux dont on peut disposer. URGENT

ON DEMANDE une apprentie coiffeuse

S'adresser au Bureau du Journal

ON DEMANDE Une apprentie et une ouvrière pour la couture

S'adresser : 4, place du Théâtre chez Mme BALLARIN

Souples, rapides et solides sont les vélos Lionnette et Divonnette

Fabrication Rawat

Pour vos vélos, adressez-vous maison MARMESSE, 1, place St-James, Cahors.

Contre l'anémie

Si votre sang manque de globules rouges, si vous n'avez pas d'appétit, si le matin vous êtes fatiguée et dans la journée si vous avez des vertiges, des faiblesses, méfiez-vous : l'anémie vous guette ! Prenez alors, midi et soir, avant de manger, un petit verre de Vin de Frileuse. D'abord, au goût, c'est meilleur qu'un apéritif ; ensuite nous vous garantissons qu'en une seule cure vous irez mieux. La cure dure 21 jours et le flacon coûte 6 fr. chez votre pharmacien.

Les personnes âgées et frileuses, les jeunes filles fatiguées, les travailleurs surmenés voient leur vie se transformer avec une seule cure de Vin de Frileuse.

vin de Frileuse
 le plus fort des fortifiants

Chasse, Pêche Coutellerie

Le plus grand choix d'articles de pêche. Cannes depuis 2 fr. 50. Balances à écrevisses, araignées. Pain de chènevis, appâts divers.

N. BESSON
 83, Boul. Gambetta, Cahors. Tél. 335

LA NOTE JUSTE GRAMMONT T.S.F.

Vous présente ses modèles :

5 lampes Luxe, 3 gammes d'ondes **1.800**
 6 lampes Luxe, 3 gammes d'ondes **1.900**
 7 lampes Luxe, 4 gammes d'ondes **2.300**

R. LASBOUYGUES, 87, Bd Gambetta (Quincallerie Landrevie)

SALUBRITÉ — ENGRAIS R. Chauvigné

2, rue Portail-Alban, CAHORS. Tél. 260

Vidanges de toutes fosses, même en matières épaisses.

Prix imbattables

Agent général des engrais Chaigneau animalisés et guano de poissons.

Robes et manteaux Coupe, bât, essaiage

Mme BOURRIERES
 15, rue Joachim-Murat

ON DEMANDE Sous-Agents

pour ASSURANCES

ZURICH — accidents
 HELVETIA — incendie
 VITA — vie

Ecrire à M. de BARDE, Agent général 5, rue des Mirepoises, CAHORS

Confection et réparations de sommiers

Travail soigné et garanti

Pour vos divans, sièges, fauteuils modernes et anciens, ainsi que pour la confection ou la réparation de vos sommiers et la réfection de vos matelas, adressez-vous à **TAMALEY**, tapissier, 49, rue Nationale, CAHORS.

Depuis le Dimanche 3 mai

Ouverture du manège St-Georges

Leçons d'équitation.
 Location de chevaux pour excursions et promenades à selle.

S'adresser : Laiterie St-Georges, Tél. 3.69

PERNOD FILS
 PARIS-PONTARLIER

Assurez-vous contre les "éruptions de printemps"

Il existe, depuis belle lurette, des compagnies d'assurances qui garantissent les habitants des régions volcaniques contre les risques et conséquences d'une éruption ! Il n'y a pas, et toutes les femmes le regrettent, qui les assurent contre les éruptions annuelles de boutons, contre ces désolantes maladies de la peau : eczéma, psoriasis, acné, dartres, coupe-rose, etc., qui se réveillent régulièrement au printemps.

Mais il y a bien mieux ; il y a un moyen radical de prévenir de pareils désastres en supprimant la cause même : l'acreté, la fermentation du sang, par une bonne cure de désintoxication, telle que la réalise la TISANE des CHARTREUX DE DURBON. Une seule cuillère à café de ce remède à base de plantes fraîches des Alpes aux puissantes vertus désintoxicantes et rafraichissantes, contient en effet, plus de principes actifs qu'un litre de n'importe quelle autre tisane.

En quelques jours, le sang est débarrassé de ses toxines, qui s'éliminent ensuite peu à peu par les voies naturelles. Si le mal est déjà déclaré, il se résorbe rapidement et bientôt la peau reparaît nette, le teint uni, la chair jeune... Et que vous en coûtera-t-il ? Quelques flacons de TISANE des CHARTREUX DE DURBON. C'est bien moins cher qu'une assurance !

22 Novembre 1935.
Je viens, par la présente, vous témoigner ma reconnaissance pour votre merveilleux traitement des Chartreux de Durbon... Atteinte d'un eczéma tenace derrière l'oreille depuis 5 ans, et n'ayant pu m'en débarrasser par aucun traitement, j'ai essayé votre Tisane Dépurative et votre Baume Souverain et après avoir employé 3 flacons de Tisane et un demi pot de Baume, cet eczéma a complètement disparu. Depuis un an je n'en ai revu aucune trace.

Mlle S. S., 22, rue Frédéric-Brunet, Paris.



TISANE DES CHARTREUX DE DURBON
Tisane, le flacon . 14.80
Baume, le pot . . . 8.95
Pilules, l'étui . . . 8.50
Dans les Pharmacies.
Renseignements et attestations : Lab. J. BERTHIER, à Grenoble

Grâce à PROVENDEINE mon porc a été SAUVÉ !

Me trouvant à mon syndicat, je vois 2 personnes demandant chacune de la Provendeine, j'ai imité ces personnes en achetant moi-même un paquet. J'avais l'intention, dans mon élevage, un porc qui ne mangeait plus; la bête avait un rhume de cheval et je m'étais promis de l'abattre pour ne pas tout perdre. Comment vous expliquer ma surprise lorsque deux jours après lui avoir administré de votre Provendeine, le porc mangeait de plus en plus, le rhume était disparu et à la fin du premier paquet, la bête était la plus vigoureuse du troupeau, voilà l'exacte vérité.



Des milliers d'Éleveurs ont obtenu les mêmes succès avec Provendeine

La lettre de Mr. Lucien NEGRET à Giez par Faverges (Hte Savoie) dont nous publions ci-dessus un extrait, se trouve dans nos dossiers. Elle a été prise au hasard parmi les milliers que nous avons reçues et qui témoignent des remarquables résultats obtenus avec Provendeine.

Provendeine ne peut être comparée aux autres condiments. Préparée suivant des bases scientifiques, elle prévient et guérit la rachitisme (mal de pattes) et la pneumo-entérite, stimule la croissance des porcelets, favorise l'engraissement des porcs.

La véritable Provendeine Sanders se vend à 14 francs le grand paquet (impôt compris).

PROVENDEINE
LA GARANTIE DE LA VITAMINE "D"

Anc. Maison Louis SANDERS, S. A., Toulouse

AGENTS Hommes, Dames dem. partout même dans villages vendre pour leur compte Cafés Torréfiés avec, sans Primes. Participation Loterie Nationale. Paiem. après vente. — Etablissements ST-JAMES, SALON (Provence).

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « Journal du Lot » 7

FILLE DE PRINCE

ROMAN PAR
MAX DU VEUZIT

Si j'insiste sur ce projet, qui ne devait pas se réaliser, c'est qu'il eut tout de même une grande influence sur les événements qui allaient suivre et remplir ma vie jusqu'au moment où j'écris ces lignes.

Ce furent ces études qui me mirent en rapports avec un jeune médecin de l'hôpital, l'assistant du chirurgien. Et, par lui, je devais connaître le principal acteur du drame de ma vie.

Le hasard fit, en effet, que je rencontrai un jour le docteur Maudouire, dont il est question ci-dessus, dans une bibliothèque publique.

Naturellement, nous échangeâmes quelques mots. Il me conseilla, notamment, sur le choix de livres. J'en vins à lui faire part de mes projets. Il s'y intéressa et ce sujet créa entre nous un lien de bonne camaraderie.

A partir de ce moment, il me guida dans mes études, m'indiquant les ouvrages que je devais consulter et m'accompagnant à la bibliothèque de la Faculté où j'aurais pas eu accès toute seule.

J'appréciai grandement cette amitié

masculine qui restait toute fraternelle. René Maudouire n'avait aucune prétention à être « joli garçon ». Il était même plutôt laid ; mais, très intelligent, très épris de son métier, il ne songeait pas à flirter.

Je n'y pensais pas davantage. Nos rencontres étaient d'ailleurs assez rares et se produisaient presque toujours par l'effet du hasard.

C'est ainsi qu'une fois, un jour de sortie où je profitais de ma liberté pour aller consulter un ouvrage à Sainte-Geneviève, je croisai, sur le boulevard Saint-Michel, René Maudouire qui s'arrêta pour me dire bonjour.

Il n'était pas seul.

Un grand jeune homme blond l'accompagnait.

L'assistant me le présenta. J'entendis un nom à consonance étrangère que je compris mal ce jour-là : Gys de Wriss.

L'ami de Maudouire s'était incliné avec la plus parfaite aisance et avait posé ses lèvres sur le bout des doigts que je lui tendais.

Puis, de la manière dont on sollicite un faveur, il nous invita à prendre quelque rafraichissement dans l'un des cafés du boulevard.

Je dois dire que ce double geste de courtoisie me subjuguait. Le nouveau venu se révélait homme du monde et je le trouvais profondément sympathique.

De son côté, il parut discrètement ravi que j'acceptasse son invitation.

Cette première entrevue, quoique brève, me fit une grande impression.

Femmes qui souffrez

de Maladies Intérieures, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Suites de Couches, Ovarites, Tumeurs, Pertes blanches, etc.

REPRENEZ COURAGE car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, qui vous guérira sûrement, sans poisons. C'est la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY
FEMMES qui SOUFFREZ, ayez-les essayés tous les traitements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de désespérer, et vous devez, sans plus tarder, faire une cure avec la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY.

La Jouvence de l'Abbé Soury C'EST LE SALUT DE LA FEMME

FEMMES qui SOUFFREZ de Règles irrégulières, accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins ; de Migraines, de Maux d'estomac, de Constipation, Vertiges, Étourdissements, Varices, Hémorroïdes, etc. ;

Vous qui craignez la Congestion, les Chaleurs, Vapeurs, Étourdissements et tous les accidents du RETOUR D'ÂGE, faites usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY
Elle vous guérira sûrement.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires MAG. DÉBONNIE, à Convoi, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide 10 fr. 60
Pilules

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

Aucun autre produit ne peut la remplacer

Bibliographie

LA REVUE HEBDOMADAIRE
Sommaire du 9 mai 1936

Jacques Maupas : Révolutions sur la nouvelle armée allemande.
Jean-Louis Vaudoyer : Images italiennes.

Martin Gumpert : La Destinée aventureuse d'un médecin rebelle (Traduit de l'allemand par Robert Pitrou) (III).
Claire-Eliane Engel : A la recherche d'un théâtre anglais.

Madeline Ley : Olivia (Roman) (IX) (Fin).

Adolphe de Falgairolle : Le Roi Fouad et la plus grande Égypte.
Robert de Traz : Les Livres : Souvenirs d'un journaliste, de M. Lucien Corpechot. — Londres et Rome, de M. Louis Gillet. — Voltaire chez les calvinistes, de M. Paul Chaponnière.

Notes, par Jean Baudry.
Bernard Barbey : Les Spectacles : La vie est si courte, de M. Léopold Marchand. — Les Vaches maigres, de M. René Aubert.
Jacques Lassaigne : Chronique artistique : Le Salon.
François Le Grix : La Politique : Le Typhon.

P.-O.-MIDI

A l'occasion de la foire de la Saint-Urbain, à Aurillac, des billets spéciaux d'aller et retour, à demi-tarif (1), sont délivrés les 23, 24 et 25 mai 1936 pour Aurillac, au départ de toutes les gares des sections de lignes de : Arvant à Vic-sur-Cère, Figeac et Capdenac au Rouget, Saint-Denis-près-Martel et Bort-les-Orgues à Miézac.

(1) avec minimum de perception de : 12 fr. en 1^{re} classe, 8 fr. en 2^e classe, 5 francs en 3^e classe pour les adultes. — 6 fr. en 1^{re} classe, 4 fr. en 2^e classe, 3 francs en 3^e classe pour les enfants de 3 à 7 ans.
Pour tous renseignements, s'adresser aux gares intéressées.

AYEZ CET ATOU

LA CARTE A 1/2 TARIF

Voyagez-vous habituellement sur une certaine ligne ? de Cahors à Toulouse, par exemple ? Prenez une carte à demi tarif valable trois mois ou un an sur ce parcours. Son faible prix est amorti en quelques voyages. En effet, une carte valable en 3^e classe sur le trajet Cahors-Toulouse (115 km.) coûte seulement : 80 francs pour 3 mois ; 160 fr. pour un an. Ce prix est récupéré après 4 voyages aller et retour dans le premier cas ; après 7 voyages aller et retour dans le second.

LA CARTE A DEMI TARIF

LA CARTE QUI FAIT GAGNER

Renseignez-vous dans les gares P.-O.-Midi.

Etudes de Maître Gaston COURBES, Notaire à Montcuq, successeur de Maître JULHA et de Maître Robert SÉGUY, Licencié en Droit, Avoué à Cahors, 41, rue Saint-Pierre.

VENTE SUR CONVERSION DE SAISIE-IMMOBILIÈRE

sur baisse de mise à prix
D'IMMEUBLES BATIS ET NON BATIS
situés sur la commune de Saint-Cyprien (Lot)

L'adjudication aura lieu le VENDREDI VINGT-DEUX MAI MIL NEUF CENT TRENTE-SIX, à QUATORZE HEURES TRENTE, en la mairie de Saint-Cyprien par le ministère de Maître Gaston COURBES, Notaire à Montcuq (Lot).

On fait savoir à qui il appartient, que, suivant procès-verbal dressé par Maître COURBES, huissier à Montcuq, le trente-un juillet mil neuf cent trente-cinq, enregistré, transcrit au bureau des hypothèques de Cahors le vingt-huit août mil neuf cent trente-cinq, volume 196, numéro 57, dénoncé par exploit du même huissier en date du dix du même mois d'août mil neuf cent trente-cinq et par exploit de Maître PLATET, huissier à Lyon, le quatorze du même mois d'août mil neuf cent trente-cinq, les dits exploits enregistrés et transcrits au même bureau le vingt-huit août mil neuf cent trente-cinq, volume 196, numéros 58 et 59,

Il a été procédé à la saisie réelle des immeubles ci-après désignés.

Et que par jugement rendu sur requête en date du dix-neuf décembre mil neuf cent trente-cinq, enregistré, le Tribunal civil de première instance de Cahors a converti cette saisie réelle en vente volontaire.

Cette vente est poursuivie à la requête de :

1^o Monsieur Arsène-Henri-Régis RIFFARD, agriculteur, domicilié précédemment à La Taillade, commune de Saint-Cyprien et demeurant actuellement à L'Offical, commune de Castelnaud-Montriat (Lot) ;

2^o Monsieur Eugène-André-Marius RIFFARD, agriculteur, domicilié précédemment à La Taillade, commune de Saint-Cyprien, et demeurant actuellement à L'Offical, commune de Castelnaud-Montriat (Lot) ;

3^o Monsieur Régis-Henri-Arsène RIFFARD, agriculteur, précédemment domicilié à La Taillade, commune de Saint-Cyprien, et demeurant actuellement à L'Offical, commune de Castelnaud-Montriat (Lot) ;

4^o Et Monsieur Paul-Régis-Joseph RIFFARD, employé de commerce, demeurant à Lyon, département du Rhône, rue des Remparts-d'Aunay, numéro dix-sept.

Le cahier des charges, contenant les clauses et conditions

de la vente, a été dressé par les soins de Maître Gaston COURBES, Notaire à Montcuq, et déposé au rang de ses minutes, en son étude, où chacun peut en prendre connaissance sans frais.

5^o Madame Marie BRUGIERE, sans profession, domiciliée au Cheylard, département de l'Ar-dèche, veuve de Monsieur Edouard ANDRÉ.

Créancière ayant poursuivi la saisie immobilière, ci-dessus énoncée, et ayant Maître Jean CAZES pour avoué.

Il a été procédé le LUNDI NEUF MARS MIL NEUF CENT TRENTE-SIX, à quatorze heures trente, en la Mairie de Saint-Cyprien, par le ministère de Maître Gaston COURBES, Notaire à Montcuq, commis à cet effet, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'extinction des feux, en un seul lot, les étrangers admis, des immeubles dont s'agit, suivant la désignation, le lotissement et la mise à prix résultant du cahier des charges dressé par Maître COURBES.

Ce jour du neuf mars mil neuf cent trente-six advenu, aucun adjudicataire ne s'est présenté et Maître COURBES, Notaire, a dressé un procès-verbal de non enchères.

A la suite dudit procès-verbal de non enchères, tous les sus-nommés, requérant la vente, ont présenté une requête collective, par le ministère de Maître Robert SÉGUY, Licencié en droit, Avoué à Cahors, qui a été suivie par un jugement du dix avril mil neuf cent trente-six, enregistré, ordonnant la remise en vente sur baisse de mise à prix, en un seul lot, des dits biens, dont l'annonce a eu lieu, et ce par ministère de Maître Gaston COURBES, Notaire à Montcuq, en la Mairie de Saint-Cyprien (Lot), sur la mise à prix indiquée dans le dit jugement et sur la désignation ci-après.

CAHIER DES CHARGES

Le cahier des charges, contenant les clauses et conditions

de la vente, a été dressé par les soins de Maître Gaston COURBES, Notaire à Montcuq, et déposé au rang de ses minutes, en son étude, où chacun peut en prendre connaissance sans frais.

DESIGNATION
DES
Immeubles à vendre

CELLE QU'ELLE A ÉTÉ INSÉRÉE AU CAHIER DES CHARGES PAR MAÎTRE GASTON COURBES, NOTAIRE A MONTCUQ.

LOT UNIQUE

Un corps de biens, dont le centre d'exploitation est au lieu dit « La Taillade », commune de Saint-Cyprien, comprenant maison d'habitation et bâtiments d'exploitation, pâtis, jardin, pature, terre labourable, pré, bois et friche, le tout d'une superficie cadastrale de vingt-trois hectares vingt-neuf ares quatre-vingt-dix centiares, pour un revenu imposable de six cent soixante-deux francs huit centimes, et figurant au cadastre sous les numéros 3, 4, section B/4, 9, 10, 11, 22, 13, 14 p, 16, 17, 18, 19 p, 20, 21, 22 et 6 p, section B/7 ; 19, section C/1 ; 3, section C/2, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12 p, 13 p, 14, 15, 16 p, 18 p, 20 p, 21, 22 p, 23, 24, 25, 26, 27 p, 28 p, section C/3 ; le tout d'un seul tenant et confrontant à l'ouest avec Saly, au nord avec Larnaudie, à l'est avec la route de Saint-Cyprien à La Taillade, au sud avec Cassan, Romanzin et Fournil.

Le corps de biens ci-dessus désigné est situé sur la commune de Saint-Cyprien, canton de Montcuq, arrondissement de Cahors, département du Lot.

Il sera vendu avec leurs dépendances dans l'état où le tout se trouvera lors de l'adjudication et tels qu'ils appartiennent aux vendeurs.

FRAIS

Tous les frais faits pour parvenir à la présente vente, y compris ceux de saisie-immobilière et ceux de la première vente sur conversion de saisie-immobilière, seront supportés par l'adjudicataire en sus de son prix d'adjudication.

Au cas de surenchère du sixième, les frais d'adjudication sur première enchère, les frais de surenchère et tous ceux exposés pour parvenir à la re-vente sur surenchère, seront supportés par l'adjudicataire sur surenchère.

MISE A PRIX

Les immeubles ci-dessus désignés seront mis en vente aux jour, heure et lieu sus-indiqués par le ministère de Maître Gaston COURBES, Notaire à Montcuq, commis à cet effet, en un seul lot, sur la mise à prix de six mille francs, 6.000 fr. ci.

Il est déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions d'hypothèques légales sur les immeubles mis en vente, qu'ils devront requérir ces inscriptions avant la transcription soit du procès-verbal d'adjudication, soit du jugement d'adjudication au cas de surenchère du sixième.

Fait à Cahors, en l'étude, par l'avoué soussigné, le neuf mai mil neuf cent trente-six.

Robert SÉGUY,
Avoué.

Pour tous renseignements, s'adresser à Maître COURBES, Notaire à Montcuq, dépositaire du cahier des charges, ou à Maître Robert SÉGUY, avoué poursuivant, demeurant à Cahors, rue St-Pierre.

CAHORS, IMP. A. COUESLANT

L'Agriculture et les Chemins de fer

Une nouvelle mesure des grands réseaux en faveur des agriculteurs

Tarif des Pailles et des Fourrages en Petite Vitesse

Les grands réseaux ont abaissé, depuis le 26 décembre 1935, de 400 k. à 300 k., par mètre superficiel, le minimum de chargement des wagons de paille et de fourrage pressés.

Ce minimum est uniformément fixé à 160 k. pour la paille et les fourrages en bottes.

Ces deux mesures doivent se traduire par une économie sensible pour les expéditeurs de pailles et de fourrages, quel que soit le mode d'envoi.

Le chemin de fer s'affirme ainsi une fois de plus le mode de transport le plus sûr, le plus économique et le plus régulier.

LES GRANDS RÉSEAUX FRANÇAIS ASSURENT

LE TRANSPORT GRATUIT DE VOTRE AUTOMOBILE

40 à 50% DE RÉDUCTION

LES GRANDS RÉSEAUX DE CHEMINS DE FER FRANÇAIS

LES GRANDS RÉSEAUX FRANÇAIS ASSURENT

LE TRANSPORT GRATUIT DE VOTRE AUTOMOBILE

40 à 50% DE RÉDUCTION

LES GRANDS RÉSEAUX DE CHEMINS DE FER FRANÇAIS

d'avenir, mes projets, mes ambitions. Il m'avait regardée, au fond des yeux, en souriant si doucement.

— Valentine, avait-il dit avec une voix que je ne lui connaissais pas ; vous tenez beaucoup à faire vos études de médecine ?

— Oui, certes, répondis-je. Mais, aussitôt, je me rendis compte que ce n'était plus si sûr que cela... que ce n'était plus, surtout, la première préoccupation de ma vie.

Gys me regardait toujours. Il dit, très bas :

— Il n'y aura pas beaucoup de place pour l'amour dans votre vie, petite fille.

Et, plus bas encore, il ajouta : — Vous n'aimez donc personne ?

Je dus le regarder dans une sorte d'hypnose. Je ne voulais ni avouer, ni mentir... mes yeux restaient plongés dans les siens... et ils parlèrent pour moi.

C'est ce jour-là que Gys m'avoua qu'il m'aimait... Il me le dit en de tels termes et avec de tels arguments que j'en fus convaincue.

Cette heure restera la plus belle, la plus heureuse de ma vie.

J'ai cru vraiment m'élever au Ciel et toucher au bonheur suprême, puisque je possédais l'amour de celui que j'aimais !

Je passai la nuit suivante dans une sorte de rêve halluciné et merveilleux ; je ne sais pas si j'ai réellement dormi ? Je ne le crois pas.

(A suivre).